

220C5387
FR0011026749-FS1423

11 décembre 2020

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

DALET SA
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 10 décembre 2020, M. David Lasry a déclaré avoir franchi en baisse, le 3 décembre 2020, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société DALET SA et détenir 15 actions DALET SA représentant 25 droits de vote, soit 0,0004% du capital et 0,0006% des droits de vote de cette société¹.

Ce franchissement de seuils résulte de l'apport en nature de 205 440 actions DALET SA au profit Dalet Holding SAS².

¹ Sur la base d'un capital composé de 3 979 382 actions représentant 4 012 142 droits de vote (compte tenu de la perte de 1 106 758 droits de vote double), en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

² Cf. notamment communiqués de la société DALET SA des 22 octobre 2020 et 4 décembre 2020.